

Procédure de demande PAR CORRESPONDANCE

d'aménagement des conditions

d'examens, de concours et/ou d'études

des étudiants présentant un handicap

à l'université de Caen Normandie

1. La demande d'aménagement d'études et/ou d'examens

Dans certains cas particuliers, la demande peut être faite par correspondance :

- étudiant hospitalisé
- étudiant inscrit au CEMU, Centre d'enseignement Multimédia Universitaire
- étudiant inscrit au sein d'un site universitaire hors agglomération caennaise

L'étudiant doit, dans un délai maximum de deux mois après la rentrée universitaire ou la reprise des enseignements du second semestre de l'année faire sa demande par courrier en remplissant le formulaire destiné à cet effet (Annexe 2 à la fin du document).

Le formulaire et les pièces justificatives adjointes (voir liste en Annexe 1 à la fin du document) doivent être mis sous pli fermé confidentiel portant la mention « secret médical », et adressés au SSE, **à l'attention du médecin directeur** à l'adresse indiquée ci-après :

SSE
Campus 1, 47 Avenue de Bruxelles,
CS 14032
14032 Caen Cedex 5

L'étudiant sera susceptible d'être contacté par un médecin du SSE pour convenir d'un rendez-vous téléphonique si des compléments d'information s'avèrent nécessaires pour le traitement de sa demande.

L'étudiant doit adresser également, simultanément, un courrier informant de sa demande d'aménagement(s) (**sans informations médicales**) à la composante et/ou au service chargé d'organiser l'examen ou le concours.

Si l'étudiant pense avoir besoin d'aménagements pour le suivi de ses études (en dehors des périodes d'examens), l'étudiant doit parallèlement se mettre en contact avec le relais handicap santé afin de se faire connaître, et ce, le plus rapidement possible:

Direction des Études et de la Vie Étudiante
Relais handicap santé
Campus 1 - Bâtiment B
Accueil - Bureau B1 028
Esplanade de la Paix
CS 14032
14032 Caen Cedex 5
Tél: 02 31 56 53 19 | 02 31 56 59 73
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

Le relais est un lieu d'accueil et d'écoute, il garantit la confidentialité des informations qui lui sont confiées.

2. La décision

- a)** A la réception de la demande et des pièces justificatives, la commission médicale plurielle, composée des médecins du SSE désignés par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) rend un avis sur la demande et propose les aménagements d'études et d'examens qui lui apparaissent nécessaires.
- b)** Cet avis précise les dispositions particulières dont l'étudiant peut bénéficier et le transmet ensuite :
 - A la composante chargée de mettre en œuvre les aménagements d'examens.
 - Au relais handicap santé qui met en place les aménagements d'études.
- c)** Les aménagements proposés par la commission médicale plurielle sont étudiés par l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser les examens ou concours. Ensuite, celle-ci notifie en retour sa décision au candidat sous la forme d'un arrêté du président de l'université.



Sauf dans certaines situations qui seront précisées à l'étudiant lors du rendez-vous au SSE, les demandes seront à renouveler chaque année.

ANNEXE 1

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents qui vous seront demandés pour étayer votre demande d'aménagement des conditions d'examens, de concours ou d'études.

Vous devez vous en munir le jour de votre rendez-vous médical au SSE, ou les joindre (au format PDF de préférence) à votre demande par correspondance.

- Les compte-rendu récents de suivi médical, de bilans et-ou d'hospitalisations en lien avec votre handicap.
- Toutes les notifications de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en votre possession.
- Les éléments pédagogiques permettant d'évaluer votre situation (PPS, projet personnalisé de scolarisation et les documents relatifs à sa mise en œuvre, le PAI, projet d'accueil individualisé...)
- Les notifications des aménagements qui vous ont été accordés au lycée (Baccalauréat, BTS...)
- Et, si vous consultez en présentiel au SSE, votre carnet de santé.

ANNEXE 2

Demande par correspondance d'aménagement des conditions d'examens, de concours et/ou d'études

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

N° d'étudiant :

E-mail :

Adresse :
.....

Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Etudes en 20.....-20..... (Précisez l'année concernée par la demande) :

UFR, IUT, école... : Année d'études :

Intitulé précis de la formation :

En formation ☐ Initiale ☐ Continue

Enseignement par correspondance (CEMU) ☐ Oui ☐ Non

Etiez-vous déjà inscrit(e) à l'Université de Caen Normandie l'année dernière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez :

UFR, IUT,... : Année d'études :

Intitulé de formation :

Votre handicap :

Merci de donner toutes les précisions qui vous semblent importantes pour aider à l'évaluation médicale de vos besoins pendant vos études.

Déficiences motrices (précisez si vous utilisez un fauteuil roulant, manuel ou électrique)

.....
.....

Déficiences visuelles (persistant après correction optique)

.....
.....

Déficiences auditives (précisez si vous utilisez un mode de communication gestuelle)

.....
.....

Déficiences viscérales

.....
.....

Déficiences psychiques

.....
.....

Troubles du langage écrit

.....
.....

Autre (si affection de longue durée)

.....
.....

Avez-vous un dossier à la MDPH ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Demande en cours

Si oui, dans quel département : (.....)

Percevez-vous : - l'AAH (Allocation Adulte Handicapé)? ☐ Oui ☐ Non

- la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)? ☐ Oui ☐ Non

Bénéficiez-vous de la RQTH ? ☐ Oui ☐ Non

Bénéficiez-vous d'autres prestations ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, la(les)quelle(s) :

Etes-vous boursier(e) ? ☐ Oui ☐ Non **Si oui, à quel échelon ?**

Formulez votre demande d'aménagement d'examens, et/ou de concours et/ou d'études en renseignant le (s) paragraphe(s) suivant(s) :

➤ Majoration du temps de composition (cochez la ou les case(s) correspondantes)

☐ 1/6 de temps ☐ 1/4 temps ☐ 1/3 temps supplémentaire

pour ☐ les épreuves écrites

☐ les épreuves orales

☐ la préparation écrite des épreuves orales

☐ les épreuves pratiques

➤ Installation matérielle particulière (précisez) :
.....

➤ Aide(s) technique(s) et/ou humaine(s) (précisez) :
.....

➤ Adaptation des sujets (précisez) :
.....

➤ Adaptation des épreuves (précisez) :
.....

➤ Autres (précisez) :
.....

Quel est votre projet professionnel ?
.....
.....

Date :

Signature :